L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 JUILLET 1873.

46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN 3 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.—Aussi, le fonds d'un magasin de détail de souliers.

Par Vincent & Co., rue Douane—Marchandises sèches, notions, etc.

Par S. Guinault, sur le chemin de la Métairie—Une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de vente—Linge de clientèle, lingerie de messieurs, chapeaux, et sacs.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110, rue des Magasins—Fer galvanisé, cercles, scies et balances.

Avenir de la culture de la canne à sucre en Louisiane.

En parlant de l'avenir de la canne à sucre en Louisiane, nous ne voulons pas donner à entendre par là que cet avenir est assuré à perpétuité et pour un temps fort éloigné de nous. Nous le dirions qu'on ne nous croirait pas. Il est certain qu'un jour la canne à sucre aura une forte concurrence à soutenir, et ce jour sera venu quand le Nord se verra obligé de chercher dans la culture de ses terres un rendement plus lucratif que celui du blé et du maïs. Déjà les fermiers de l'Ouest se plaignent de rester pauvres, ou tout au moins de ne pas devenir riches, avec des récoltes de céréales, qui ne manquent presque jamais et qui, le plus souvent, sont splendides par le volume de leur produit. Il est possible que ces fermiers, par la coalition qu'ils forment aujourd'hui contre les monopoles des compagnies de chemins de fer, réussissent à obtenir quelque amélioration dans le prix du transport de leurs grains au littoral, mais cette amélioration, à supposer qu'elle se réalise, ce qui nous paraît peu probable, ne serait jamais assez forte pour donner à leurs denrées le prix qui leur manque aujourd'hui. Une différence de quelques cents dans le prix du boisseau ne saurait satisfaire un fermier avide de bénéfice. Il cherchera évidemment une culture plus rémunérative, et il l'aura bientôt trouvée quand le prix du sucre sera arrivé au point d'en rendre la consommation trop onéreuse. Alors il essayera la culture de la betterave, et l'essai, selon nous, réussira, car les climats tempérés et même froids sont justement ceux qui conviennent à cette espèce de racine.

Mais nous n'en sommes pas encore là et avant que la betterave donne en Amérique les résultats qu'elle donne en Europe, il s'écoulera nombre d'années pendant lesquelles la canne à sucre de la Louisiane tiendra le haut bout dans l'industrie agricole du Sud et des Etats-Unis. En ce moment surtout son avenir immédiat nous paraît assuré. Le prix de la main d'œuvre a haussé, il est vrai, mais les travailleurs ne manquent pas précisément ; nous en recevons chaque année de tous les Etats du Sud et quand, au moyen du nouveau procédé, inventé par M. Bringier, pour extraire le sucre de la canne, on sera parvenu à en tirer un double produit, alors le bénéfice sera considérable et nous reverrons le mouvement et la vie dans les campagnes désertes de la Basse-Louisiane.

Le retour de cette prospérité sera hâté par la désorganisation très prochaine du travail forcé dans l'Ile de Cube. Il paraît que l'esclavage y sera bientôt aboli. Avec la monarchie l'esclavage eût pu durer encore un temps indéterminé, mais avec la république, son temps est fait. Les républiques modernes ne laissent pas subsister des institutions semblables. La force des principes l'emporte sur les raisons d'intérêt et la logique impitoyable de la démocratie européenne n'admet pas de compromis ou de retard dans l'application des principes. Déjà même il est question aux Cortès d'un projet d'abolition pour l'esclavage dans l'Ile de Cube, et c'est le gouvernement qui va prendre lui-même l'initiative de la mesure. Or, si les hommes comparativement modérés, qui sont à la tête du mouvement en Espagne, se croient obligés de faire cette concession à l'opinion, que ne feront pas les radicaux s'ils arrivent au pouvoir ? et ils y arriveront, cela est certain.

Il faut donc considérer l'esclavage comme aboli dans toutes les Antilles. Maintenant pourra-t-on y faire comme ici et y continuer l'exploitation des sucreries avec des travailleurs libres ? Cela n'est pas probable ; on peut même, sans crainte d'erreur, répondre négativement à la question. Le climat de l'Ile de Cube, entièrement semblable au climat de St-Domingue et de la Jamaïque, n'invite pas au travail, et les nègres émancipés de l'Ile de Cube ne travailleront pas plus que ne l'ont fait les nègres émancipés des deux autres grandes Antilles. Les lois de la nature sont partout les mêmes quand il y a identité de conditions. Que restera-t-il alors aux Cubains pour faire fleurir leurs champs et entretenir leur commerce ? Il leur restera les coolies, à supposer que les radicaux espagnols ne s'opposent pas à leur introduction, comme engagés, dans l'Ile de Cube. Il est bien possible que les radicaux regardent cet engagement de Chinois comme un esclavage déguisé et qu'ils le défendent. Mais même en admettant qu'ils ne le prohibent pas, la culture de la canne à sucre par les mains des coolies sera la plus précaire du monde. La force musculaire, cela est reconnu partout où ils ont été mis à l'épreuve, manque à ces travailleurs, et jusqu'à présent ils n'ont été bons qu'aux travaux les plus légers des habitations rurales. Ils affectionnent, du reste, le séjour des villes, et ne vont dans les campagnes qu'avec une extrême répugnance et quand ils y sont forcés.

On voit tout de suite ce que deviendront les récoltes cubaines avec l'émancipation des nègres et leur remplacement par les Chinois. Ces récoltes seront diminuées de beaucoup si elles ne sont pas à peu près nulles. Jusqu'à présent elles ont pu se maintenir malgré le bruit qui se fait avec la politique d'abolition, dont chaque soldat espagnol porte le drapeau dans l'Ile de Cube plus encore que les insurgés qui n'abolissaient rien peut-être s'ils étaient les maîtres, parce que les propriétaires d'esclaves à Porto-Rico, pour échapper à cette calamité, en ont fait passer des milliers dans l'Ile de Cube avant qu'il fut question d'émancipation, eh bien ! même avec ce surcroît de main d'œuvre dans tous les départements de l'ouest et du centre, où les insurgés n'ont jamais mis les pieds, la production loin d'augmenter a diminué. On peut en juger par l'état comparatif des récoltes en 1872 et 1873.

1872.			
Exportation.			
Caisses		637,073	
Boucauts multipliés par 3, un boucaut faisant 3 caisses	33,7[illegible] x 3	101,262	— 738,365
Stock.			
Caisses		397,826	
Boucauts	13,[illegible] x 3	39,084	— 436,910
Total de caisses			1,175,275
1873.			
Exportation.			
Caisses		615,817	
Boucauts	37,897 x 3	113,691	— 629,508
Stock.			
Caisses		447,749	
Boucauts	14,691 x 3	44,073	— 491,822
Total de caisses			1,110,360
Diminution			14,915

Il y a donc déjà une différence très sensible entre les récoltes des deux années, et cependant celle de 1872, que nous avons prise forcément pour terme de comparaison, puisqu'elle précède immédiatement la dernière, avait été ravagée par des tempêtes, des inondations, et des conflagrations destructives, et en conséquence diminuée de beaucoup.

Que faut-il penser maintenant de l'avenir de la culture de la canne à sucre dans l'Ile de Cube après l'infériorité de la récolte de 1871, quand néanmoins cette récolte avait été faite avec le nombre ordinaire de travailleurs, renforcés de 10,000 nègres importés de Porto Rico et de 120,000 Chinois envoyés dans les champs aussitôt leur débarquement dans l'île ? Ces 120,000 Chinois et ces 10,000 nègres de Porto Rico ont ajouté un cinquième de force à la population travailleuse de Cube et tous leurs efforts réunis n'ont pu maintenir la récolte de 1873 au chiffre de la récolte de 1872, bien que cette dernière ait été une de celles qui ont souffert le plus de la température.

Que l'abolition annoncée par le ministre Castellar vienne sur cet état de choses et les 1,150,000 caisses seront réduites à 500,000 la première année, et à rien les années suivantes, et ce ne sont pas les Chinois, y en eut-il un million, qui les produiront de nouveau. Or, cette abolition étant chose certaine, ne peut-on pas prédire que dans un temps fort rapproché, une période magnifique s'ouvrira pour l'industrie sucrière de la Louisiane ? Jamais, très probablement, on n'aura vu le prix du sucre monter si haut.

EXCURSION A AVERY'S LAST ISLAND.—L'*Attakapas Mail Transportation Company* a organisé une excursion fort attrayante. Il existe, on le sait, une abondante mine de sel dans une petite île du Golfe, dépendant de la paroisse Franklin. Les touristes partiront de la Nouvelle-Orléans, ce matin, par le chemin de fer de Morgan, train de huit heures. A Brashear City, ils s'embarqueront pour la Nouvelle-Ibérie, d'où ils se rendront par diligence jusqu'au bord de la mer.

Nous prions M. T. Tupper, président de la Compagnie de Transport des Attakapas, d'agréer nos remerciements pour la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

BANQUE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. — On trouvera plus loin un exposé complet de la situation de cette Banque qui vient de déclarer, pour les six derniers mois, un dividende de cinq et demi pour cent aux actionnaires et de un demi pour cent aux déposants, le tout payable à partir de lundi, 14 du courant. Ce compte-rendu détaillé et le résultat donnent une idée très favorable de la manière dont les affaires de cette Banque sont conduites et ne peuvent manquer d'inspirer confiance aux capitalistes.

BANQUE NATIONALE D'ETAT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. — On lira dans nos colonnes d'annonces, le résumé des opérations de cette banque pour trois mois, et l'exposé de sa situation qui est certainement très satisfaisant. Aussi vient-elle de déclarer un dividende trimestriel de trois et un quart pour cent pour les actionnaires et de trois quarts de 1 pour 100 pour les déposants. L'avenir de cet établissement paraît donc assuré, car un dividende pareil annonce qu'elle est conduite avec beaucoup d'habileté et de prudence.

BANQUE D'AMÉRIQUE. — Cette Banque vient de déclarer, pour les six derniers mois, un dividende de 10 pour 100, payable aux actionnaires à partir du 7 juillet. C'est encore là un de ses succès extraordinaires annonçant tout à la fois une grande habileté de direction et une sûreté d'opérations des plus rares. Jamais banque n'a joui à un plus haut degré de la confiance des capitalistes, et jamais banque, sans doute, n'en a été plus digne.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

LE GÉNÉRAL CHANZY.

Le général de Cissey remplace au commandement de la division de Tours le général Chanzy, qui emmène en Algérie son chef d'état-major, le général Vuillemot. Ce dernier est remplacé, auprès du général de Cissey, par le général Hartung, ancien chef d'état-major du ministre de la guerre.

C'est la deuxième fois que le choix du maréchal de Mac-Mahon s'arrête sur le général Chanzy, dont nous résumons les états de service d'après un excellent travail de M. Jehan Walter.

Porté par goût vers la marine, il s'embarqua en 1837, à peine âgé de seize ans, sur les navires de la flotte ; mais l'année suivante, ayant dépassé l'âge d'admission pour l'école navale, il s'engageait en qualité de volontaire au 5e régiment d'artillerie. Le 13 novembre 1841, après de brillants examens, il était admis à Saint-Cyr, d'où il sortit le 1er octobre 1843 avec le No 28 et le grade de sous-lieutenant dans un régiment de zouaves. Nommé lieutenant le 28 juillet 1848, il était attaché l'année suivante comme officier d'ordonnance à la personne du gouverneur-général d'Algérie, et promu le 12 mars 1851 au grade de capitaine dans la légion étrangère.

Chef de bataillon en 1856, lieutenant-colonel en 1860, il prit part à l'expédition de Syrie, et fut successivement envoyé en mission à Damas, dans le Liban, en Judée, en Palestine et en Egypte.

A son retour, il commanda la frontière de Naples à l'armée d'occupation de Rome, et en 1864, après avoir dirigé comme colonel une expédition sur la lisière du Maroc, il était promu général de brigade. Depuis lors jusqu'en 1870, Chanzy resta en Algérie, et prit une part très brillante aux opérations de notre armée.

Il était encore en Afrique quand éclata la guerre avec la Prusse et, malgré ses pressantes sollicitations, il ne put prendre part aux premiers engagements de l'armée du Rhin ; ce n'est qu'après le désastre de Sedan qu'il fut rappelé en France, et c'est au maréchal de Mac-Mahon que Chanzy dut son rappel.

L'illustre maréchal était alors prisonnier dans une petite ville de la Prusse-Rhénane, où, avec un dévouement admirable s'était hâtée de l'accompagner Mme la duchesse de Magenta. Encore retenu au lit par sa blessure, il écrivit à la délégation de Tours une lettre confidentielle, qu'un messager sûr et discret emporta malgré la surveillance de la police prussienne. Cette lettre parvint à Tours peu de temps après la reprise d'Orléans par le général d'Aurelles de Paladines.

Le maréchal, tout en déplorant la situation cruelle qui l'empêchait de servir sa patrie, se faisait un devoir de signaler à l'attention du gouvernement un jeune officier qui s'était fait remarquer en Afrique par son intelligence studieuse et son caractère énergique.

Cet officier était le général Chanzy.

On sait le rôle important que joua dès lors le général Chanzy. Après la paix, le général, venant de Bordeaux, se rendait à Versailles, pour assister à l'ouverture de la Chambre, fixée au lundi 20 mars, quand, dans la soirée du 18,—date funèbre !—il fut arrêté au pont avant la gare du chemin de fer d'Orléans, dans son wagon même, par une poignée de communards.

Conduit d'abord à la mairie du 9e arrondissement, puis à la prison du 9e secteur, et de là au domicile de M. Léo Meillet, Chanzy fut finalement enfermé à la prison de la Santé.

Ici notre confrère révèle deux particularités curieuses et peu connues.

Voici la première ;

Le 18 mars était précisément l'anniversaire de la naissance de Chanzy. En entendant la foule ameutée sous les fenêtres crier : qu'on le fusille ! qu'on le fusille ! le général dut se rappeler cette triste exclamation du général Bréa, fait prisonnier par les insurgés de juin 1848 : —Prisonnier et fusillé le jour de ma fête !

Seconde particularité : Dans le compartiment occupé par le général Chanzy, au moment de son arrestation, se trouvaient deux personnes qui ne furent nullement inquiétées par les gardes nationaux fédérés. Il est vrai qu'ils ne les reconnurent pas. Ces deux personnes étaient : le prince de Joinville et le lieutenant Robert Lefort (duc de Chartres.)

On sait que ce dernier avait été attaché en qualité d'officier à l'armée de la Loire. Quant au prince de Joinville, il avait, lui aussi, essayé de faire partie de l'armée du général Chanzy ; mais un ordre de M. Ranc, alors directeur de la police du gouvernement de la défense, lui avait enjoint de quitter la France. Il n'y était rentré que depuis la conclusion de la paix.

Les communards ne se sont jamais pardonné d'avoir laissé échapper ces deux magnifiques otages princiers qui eussent complété si avantageusement la même du massacre de la rue Haxo.

On assure même que, chez quelques-uns de ces sympathiques fédérés, le chagrin fut tellement vif qu'il tourna en fureur aveugle, et les conduisit lentement au tombeau.

Le général Chanzy est le vingt-quatrième gouverneur de l'Algérie, par ordre de commandement.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Nos bureaux et nos ateliers devant être fermés demain, vendredi, à cause de la solennité nationale du QUATRE JUILLET, l'*Abeille* ne paraîtra pas samedi. Nous prions donc les personnes qui désireraient faire insérer des annonces dans le numéro de samedi, de nous les adresser aujourd'hui, pour que nous puissions les faire paraître dans le numéro de demain.

GRANDE FETE POUR LE 4 JUILLET AUX FAIR GROUNDS. — La Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane donnera une grande fête le 4 juillet aux Fair Grounds. Le programme, qu'on trouvera plus loin, est fort attrayant. Il y aura toutes sortes de courses, courses de chevaux et courses à pied, et des danses dans la soirée. Le festival se terminera par un feu d'artifice splendide. Le comité d'arrangement est composé d'hommes honorables, et l'on peut être sûr que le 4 juillet sera célébré de la manière la plus convenable et la plus brillante. L'annonce indique où il faut s'adresser pour avoir des invitations.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Toutes les Cours se sont ajournées hier, à l'exception de la Cour criminelle, à cause de la mort de l'ex-juge Cooley.

Messieurs Lynch et Hawkins, qui occupent, le premier, le siége de la troisième Cour de District, et le second, le siége de la Cour de fabrique radicale, dite supérieure, ont fait tous les deux le panégyrique de M. Cooley.

C'est aujourd'hui, le 3 juillet, que commenceront les vacances des Cours, qui doivent durer jusqu'au premier lundi de novembre.

Certaines rumeurs, que semblait autoriser d'ailleurs un petit paragraphe qui a paru dans le *Times* d'hier matin, donnaient à entendre que le colonel R. B. Rhett, rédacteur en chef du *Picayune*, serait inquiété au sujet de son duel avec le juge Cooley :

Nous prenons plaisir à démentir ces rumeurs, qui sont complètement fausses ; car nous savons de source certaine qu'aucune poursuite judiciaire ne sera dirigée contre le colonel Rhett.

James Daly, le malheureux qui a été dépouillé, il y a plusieurs semaines, par Schoenhaussen et par Duffy, propriétaires du café connu sous le nom "d'Alhambra Saloon", est mort vers une heure, hier après-midi, à la station de police du premier precinct. Daly avait comparu la veille devant le recorder Sabès, accusé de parjure, et avait été acquitté. Vers une heure, hier matin, on avait dû l'arrêter de nouveau, parce qu'il paraissait disposé à attenter à sa vie et semblait ne pas jouir de toute sa raison.

Il a expiré au milieu d'horribles convulsions, croyant toujours voir à ses côtés ses deux persécuteurs, Schoenhaussen et Duffy.

Un officier de police a trouvé hier matin, vers cinq heures, un homme du nom de John Messman, natif d'Allemagne, couché sur le trottoir, au coin de la rue du Camp et de l'Avenue de la Louisiane, avec une entaille profonde au cou.

Le malheureux a déclaré qu'il avait voulu se suicider parce qu'il était fatigué de la vie ; mais il a refusé obstinément d'avouer quelle pouvait être la cause qui l'avait déterminé à commettre cet acte de désespoir.

Des voleurs sont entrés dimanche soir dans la maison habitée par M. Thomas L. Ross, située au No. 997 de la rue des Magasins.

Les fripons ont réussi à enlever plusieurs bijoux de valeur et ont disparu sans laisser de traces de leur passage.

Marie Mason, soupçonnée d'avoir volé un diamant et plusieurs effets à M. J. E. Labatt, demeurant au No 108 de la rue Neuvième, a été arrêtée hier matin par un métropolitain perspicace.

On a trouvé les objets volés.

TEMPÉRATURE. — 2 juillet 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	80	27
12 M.	91	31¼
3 P. M.	92	33
6 P. M.	90	32

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

LES VOLONTAIRES ESPAGNOLS.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

Nous trouvons dans la Correspondance de Paris du *Journal de Genève* quelques renseignements sur les volontaires de la république. On les lira avec intérêt ; les fameux gardes nationaux de Belleville et autres lieux chers à la démagogie ont trouvé des imitateurs en Espagne.

Les volontaires espagnols ressemblent trait pour trait aux gardes nationaux démagogues du siége de Paris.

L'insubordination des troupes pourrait être neutralisée par les forces des volontaires et des corps francs, si ceux-ci étaient plus nombreux d'abord, ensuite s'ils obéissaient à la discipline. Mais outre que le nombre de ces volontaires est relativement fort restreint, ils sont encore plus difficiles à conduire que le soldat, sans compter qu'ils montrent une "répugnance fort marquée pour aller au feu. "Tant qu'il s'agit de flâner par la ville, "tout va bien, à l'exception de quelques "altercations ; mais lorsqu'il s'agit d'entrer en campagne, la désertion éclaircit "les rangs, et ceux qui restent tournent "le dos aux premières décharges."

A Paris, c'était exactement comme cela.

"Nous avons ici à Madrid 4 ou 5 mille de ces guerriers fort redoutés par les fermiers ; les taverniers ne les voient pas non plus de bon œil, car ils ne payent guère, et le reste de la population n'en est pas plus enchanté à cause de la tenue de ces défenseurs de la République. Pour se débarrasser des plus antipathiques, qui sont les Catalans, les Estramadurlens et les Aragonais, on les avait envoyés avant-hier au petit village de Vicalvaro qui, lui aussi, a ses volontaires.

"A Vicalvaro le vin est bon et à bon marché, les poules y abondent ; aussi les volontaires, les *francos* comme on les appelle, ne purent résister à la tentation, et voulurent faire une razzia de volailles. Là-dessus le combat s'engagea et il y a eu bon nombre de morts et de blessés.

"On a dû y envoyer de la troupe, qui a perdu aussi quelques hommes.

"Les mêmes faits se répètent chaque jour tantôt ici, tantôt là, de sorte que si l'on arme 50,000 *francos*, comme se le propose le gouvernement, il est bien à craindre que chaque citoyen ne se voie réduit à défendre son chez soi, ses enfants et sa femme.

"Les officiers sont dignes de pareils soldats et sous prétexte de galanterie, ils insultent les dames dans la rue, et cela beaucoup trop souvent.

"Ainsi, jeudi dernier, une dame de ma connaissance tenant par la main son petit garçon de cinq ans, fut brutalement apostrophée en pleine rue d'Alcala par trois de ces officiers, et ils en seraient venus à des voies de fait outrageantes si elle ne se fut réfugiée dans un magasin.

"Quand viendra la Commune, lui crie-t-on, il n'y aura pas de refuge qui te sauvera."

"J'appuie là-dessus, car cela peut faire prévoir le vrai danger dont nous sommes menacés ; les corps francs sont communards ; il n'y a pas à en douter, et si la dissolution de l'armée s'opère comme tout semble l'indiquer, nous tombons en pleine Commune de Paris. [illegible] entre les mains de gens que les lauriers de la Commune de Paris empêchent de dormir.

"D'ailleurs, par ce qui se passe à Malaga, où la populace en armes viole les domiciles, impose à son gré des contributions de guerre, l'on peut se faire une idée du sort qui attend Madrid, si les *intransigentes* viennent à triompher.

"Voici deux faits comme preuve de l'état d'anarchie qui règne en Andalousie :

"Chaque trimestre l'Espagne envoie un navire à Tanger pour recueillir une certaine quotité de l'indemnité que, victorieuse en 1860, elle imposa au Maroc. Le navire chargé de cette commission arrive à Cadix avec trois millions, dont le ministre des finances avait besoin pressant besoin ; mais de son côté, M. le maire de Cadix n'en avait pas moins besoin pour le soutien de ses fédéraux ; en conséquence, il retient l'argent et ne que des ordres qui lui sont adressés de Madrid.

"De son côté, le maire de Carmona, ne trouvant pas le stage de la régie de son goût, a envoyé les douaniers eux-mêmes en chercher de contrebande à Gibraltar."

Le *Gaulois* donne une nouvelle que je trouve fort triste :

Ce n'est plus un secret que la fameuse circulaire Pascal est arrivée à la tribune par le canal de M. Thiers.

M. Thiers est, du reste, coutumier du fait. On se rappelle qu'étant dans l'opposition, sous l'Empire, il révéla certain document de la cour des comptes qui n'eut pas l'importance qu'il croyait, mais qu'il devait à ses anciennes accointances avec un ministre.

N'est-il pas navrant de voir une grande intelligence recourir à de semblables procédés ?

AFFAIRES DE FRANCE.

On écrit de Versailles à un journal de Paris à la date du 14 juin :

Vous avez raison de signaler la lettre de M. Thiers à un M. C... comme une mauvaise action ; ces attaques violentes contre le gouvernement actuel, venant de M. Thiers, rendent le courage et l'audace aux radicaux, qui espèrent, grâce à lui, se refaire une situation ; partout le mot d'ordre est donné de confondre la cause radicale avec la cause de "l'illustre homme d'Etat tombé sous la coalition des partis conservateurs."

Cette conspiration de M. Thiers avec les radicaux contre M. le maréchal de Mac-Mahon peut créer de sérieux embarras au gouvernement, si celui-ci n'y prend pas garde et n'agit pas avec vigueur.

On veut ménager M. Thiers, on a tort. M. Thiers ne se considère nullement comme hors de cause ; il entend reconquérir sa présidence à la faveur d'un vote de surprise. A la gauche, on s'est promis d'être d'une grande exactitude à toutes les séances publiques, de ne manquer à aucune des réunions des bureaux et d'assister à toutes les commissions. On veut engager la lutte sur les moindres questions, harceler le pouvoir, saisir le moindre incident pour l'ébranler. M. Thiers entre en campagne avec les troupes radicales, les soldats de la gauche et les fidèles du centre gauche.

En ce moment, on ne veut que battre les buissons, se placer en tirailleurs ; on sait que l'on ne peut rien faire de sérieux. Mais on agitera peut-être les esprits, on inquiétera l'opinion, et ce résultat suffira pour le moment à M. Thiers. Démasquer l'arbre avant de le jeter à bas paraît être la tactique à laquelle s'est arrêté l'illustre ex-président, allié des radicaux.

Cependant, l'œuvre n'est pas aussi facile qu'elle le paraît au premier abord, et ceux qui l'ont tentée jusqu'à présent en sont revenus avec plus de coups que de profits. Pour la loi sur l'armée, pour les impôts, pour les douanes, pour le commerce, les tenants de M. Thiers ont essuyé de radicales défaites. M. Thiers s'en montre très irrité, et c'est l'idée qu'on va revenir sur toutes ses lois si chères qui l'exaspère le plus. Il gourmande ses amis et ses alliés, qui ne peuvent, sur ce point, lui faire de sérieuses promesses, et il est bien évident que l'accord ne pourra avoir lieu entre eux que sur un seul point : celui de la forme du gouvernement, et c'est pour cela qu'on cherche par tous les moyens à faire revivre cette question brûlante.

Le gouvernement se montrera donc aussi sage qu'habile en ne laissant pas aborder ce point-là avant d'avoir achevé son œuvre réparatrice à l'intérieur. Organiser avant de constituer a été la formule de M. Thiers ; que le cabinet la reprenne et la pratique sérieusement. S'il ne se laisse émouvoir ni par les cris de colère de l'opposition, ni par les insinuations de quelques habiles, il accomplira sa tâche avec succès et conduira la France au port sans révolution. C'est bien ce que redoutent les théoristes et les gambettistes ; aussi ne doit-on pas s'étonner des violences de langage de leurs journaux.

Cependant, jusqu'à présent, sauf le *Bien public*, ils n'ont pas osé s'en prendre au maréchal et lui dire des injures ; ce sont les feuilles étrangères, amies de M. Thiers, qui montrent la plus vive irritation. Le *Times* se distingue entre tous par sa véhémence ; on se passait de main en main son article d'hier contre le cabinet ; les radicaux et les thiéristes paraissaient naturellement radieux.

Ce n'est pas, en effet, une petite joie pour ces grands patriotes que d'entendre les étrangers dire du mal de la France et des Français, lorsqu'ils sont conservateurs. Pour moi, quand j'ai vu la colère des Allemands et de M. de Bismarck à la nouvelle de la chute de M. Thiers et des radicaux, je n'ai pas dissimulé un certain sentiment d'orgueil.

C'est aujourd'hui que les bureaux décident si M. Ranc sera poursuivi. Les radicaux sont très contrariés de cette affaire, mais les thiéristes le sont encore plus, et il y en a d'assez imprudents pour s'être écriés : "C'est M. Thiers lui-même que vous poursuivez." Le mot a été recueilli, comme bien vous pensez, par les radicaux, qui le répètent à l'envi. Henri IV disait : "S'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi-même." M. Thiers dirait donc, lui : "S'en prendre aux radicaux, c'est s'en prendre à moi-même."

Si l'affaire Ranc contrarie les radicaux, la présence du prince Napoléon à Paris n'ennuie pas moins les impérialistes. Plusieurs de ceux-ci se montrent inquiets et semblent redouter quelque coup d'éclat, quelque publication. Le prince Jérôme est un radical de la plus belle eau et un anti-catholique résolu. On a donc toujours lieu de redouter quelque algarade dans un sens très peu conservateur. Qu'il parle ou se taise, on connaît ses sentiments ; il les a révélés avec trop d'éclat le 1848 à 1851 à l'Assemblée législative, et, depuis au Sénat et à Ajaccio, pour qu'on les ignore.

On dément que M. Beulé se retire du cabinet. Ne croyez ni cela ni le contraire. Il faut ne pas connaître son caractère pour se figurer qu'il veuille être un embarras pour le cabinet. M. Beulé ne se retire pas ; il se retirera.

La circulaire dont je vous entretenais hier, et dont le *Soir* avait donné des extraits, est formellement démentie. Il n'est pas plus exact que M. de Broglie ait adressé aux agents diplomatiques une note confidentielle, dont les radicaux et les thiéristes faisaient depuis huit jours un grand bruit dans les couloirs de l'Assemblée.

On parle d'une demande d'interpellation que M. Crémieux déposerait aujourd'hui sur les affaires d'Algérie et sur la nomination de M. le général Chanzy au poste de gouverneur général.

La commission des marchés et la commission de la réorganisation de l'armée ont tenu une très importante réunion pour examiner les services administratifs de l'intendance. M. le duc d'Audiffret-Pasquier a prononcé un très important discours sur cette grave question. L'expérience de la dernière guerre a prouvé combien il était urgent d'apporter des réformes capitales dans les services de l'administration de la guerre. M. d'Audiffret-Pasquier dit que les causes principales de nos défaites étaient : 1° le dualisme, la séparation de l'administration et du commandement ; 2° l'absence de contrôle extérieur et indépendant.

Ce ne sont pas les intendants qui sont responsables, leur zèle et leur intelligence ont été à la hauteur des difficultés, mais c'est l'institution même qui est mal assise, et c'est l'organisation des services généraux de l'armée qui est à réformer. Ce discours a produit une vive impression. Les conclusions de M. d'Audiffret-Pasquier sont qu'on enlève la direction du service à l'exécuteur du contrôle ; que la direction et l'exécution soient placées sous l'autorité du commandement avec des corps spéciaux fonctionnant sous ses ordres ; qu'enfin on institue un contrôle indépendant qui puisse éclairer le ministre et couvrir sa responsabilité.

Ce discours a produit une vive impression. Le général Ducrot, qui assistait à cette réunion, ne pouvant revenir à Versailles que lundi, la suite de la discussion a été renvoyée à mardi prochain.

On croit que, cédant aux sollicitations de leurs amis, les généraux Chanzy et Ducrot n'enverront pas, ainsi qu'ils en avaient eu l'intention, leur démission de députés.

Hier, très brillante réunion à l'hôtel de la présidence ; le corps diplomatique presque tout entier y assistait. On y remarquait un grand nombre de membres du centre gauche.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

SIROPS, CANDIS. — Les sucreries, bonbons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille Levée, 121 et 123, sont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande ; mais nous croyons qu'ils sont encore au-dessus de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique découpe aussi de gâteaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. Le même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire sans exagération que ces sirops sont d'une finesse extrême et d'un goût tout à fait supérieur.

☞ Jus de Fruits français — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

☞ Il n'y a pas de toilette complète de dame sans le SOZODONT odoriférant. Il donne à la bouche la plus douce haleine, aux gencives une rougeur de rubis, et aux dents une blancheur d'albâtre qui les fait ressembler à des perles dans un vase de corail. Mai8

Il n'est pas de prétexte qui puisse être invoqué par les personnes qui se privent d'eaux minérales, dont l'usage est très salutaire, puisque depuis deux mois déjà, on peut se procurer, à prix modique de cinq cents le verre, chez MM. Aleix & Genbet, pharmaciens chimistes, à l'angle des rues Bourbon et Bienville. [illegible]—DJ

Décédée, mercredi, 2 du courant, à 6 heures moins 12 minutes du soir, SARAH FRANCIS VAUGHAN, épouse du capitaine John J. Brown, âgée de quarante-deux ans. Les amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à cinq heures. Le convoi partira du No. 20 de la rue Prytania.

Avis de Banques.

New Orleans Clearing House (Chambre d'Échanges de la Nouvelle-Orléans), 2 Juillet 1873.

VENDREDI PROCHAIN, 4 juillet 1873, étant un jour férié reconnu par la loi, les banques suivantes seront fermées :

La Banque des Citoyens de la Louisiane,
La Banque Nationale de l'Union,
La Banque Nationale de la Louisiane,
La Banque Nationale de l'Etat,
La Banque du Canal,
La New Orleans National Banking Association
La Banque Nationale Mutuelle,
La Banque Germania Nationale,
La Banque Hibernia Nationale,
La Banque Toutonia Nationale,
La Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,
La Banque du Sud.

ISAAC N. MAYNARD, Directeur.

3 juillet—[illegible]

Banque d'Amérique. — Nouvelle-Orléans, 30 juin 1873. — Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, un dividende de dix pour cent, sur les profits des six derniers mois, a été déclaré payable à partir du 7 juillet 1873.

EDUAR HINCKS, Assistant-caissier.

3 juillet—[illegible]

Avis au Public.

M. ORIGLIANSKI, après dix années de plus brillant succès dans le traitement des fièvres intermittentes, de la fièvre jaune, de la maladie de poitrine et de la dyssenterie, dans l'Amérique du Sud, offre aux personnes affligées de ces maladies, des remèdes infaillibles et leur promet une guérison prompte. M. Origlianski répond des cas les plus désespérés. Sa résidence est rue Tonlouse, No. 19, entre Vieille Levée et Chartres. 8juil—1m

Mme Veuve H. PINARD

ANNONCE à ses amis et au public en général que les affaires de la maison H. Pinard continueront, comme par le passé au même local, rue des Remparts, No. 133, entre Toulouse et St. Pierre.

Les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession H. Pinard sont priées de les présenter, et celles qui doivent de venir solder leurs comptes promptement.

Ceux qui ont des Meubles en magasinage dans la dite maison depuis six mois et au-delà, sont priés de les retirer dans le délai de quinze jours, et tels Meub es qui ne seront pas retirés, seront vendus à l'encan pour couvrir les frais du dit magasin.

N. B. — M. ED. SAUNERIN est autorisé à collecter pour mon compte. 3 juil—[illegible]

Home Mutual Savings Bank,

71 ......RUE DU CAMP......71

Cette Banque s'ouvrira pour la transaction des affaires,

LUNDI, 6 JUILLET 1873.

Heures de Banque — de 9 heures à 3 heures.

JOSEPH RAYMOND, Président.
GEO. W. BAYNE Caissier.

Board des Directeurs.

Joseph Raymond, Paul Estolon, J. W. Patton, Joseph Keller, Eug. Doherty, Nicholas Miller, C. F. Murphy, C. F. Lothman, N. A. Wilson, L. B. Collins, M. E. Taylor.

Ceux des actionnaires qui n'ont pas encore effectué le premier payement sur le montant pour leur stock, sont priés de le faire aux bureaux de la Banque. 2 juil—[illegible]

Location et Location à Bail.

WALTON, DAVIS & FRERET,

Agents pour la Vente et la Location de propriétés foncières.

ANNONCENT que leur registre de location de Magasins, Entrepôts, Maisons, etc., pour l'année 1873-74 sera ouvert à dater du 1er juillet prochain.

Le Location et la Location à Bail forment un département spécial qu'ils ajoutent à leurs ventes et des terres foncières. Ils s'engagent aussi, l'organisé de façon à donner la plus grande [illegible] propriétaires et au public. Nos baux.

MM. WALTON, DAVIS & FRERET se chargent, quand on le leur demandera, de collecter les loyers, surveiller les réparations, assurer les propriétés, faire rectifier les tableaux d'annonces et payer les taxes.

Ils prient les propriétaires de se rappeler les facilités qu'ils leur offrent et l'expérience qui peut les servir dans la gestion de leurs intérêts.

Les bulletins de location et de vente seront publiés, régulièrement, à dater du 1er septembre. 2 juil—1m

Bravo pour le 4 de Juillet!

LE magnifique steamer BRADISH JOHNSON partira du wharf, pied de la rue Conti, à 10 heures du matin, VENDREDI 4 juillet, pour un voyage d'excursion à la Passe Sud-Ouest. Il devra être de retour en ville dimanche matin. Billets de passage en vente à bord du bateau. 2 juillet '[illegible]

GRANDE EXCURSION

LE 4 JUILLET.

LE bateau à vapeur LA BELLE partira de la rue du Canal à 8 heures du matin, pour Kenner, de la rue du Canal à 2 P. M. pour Carrollton, de la rue du Canal à 8 P. M. pour Kennerville, de la rue du Canal à 1 P. M., pour Carrollton, et s'arrêtera au pied de la rue Jackson pour les passagers.

Prix de l'excursion, aller et retour.... 50 cents.

Un magnifique BRASS BAND est engagé pour la circonstance. 2 juil—[illegible]

GRANDE LIQUIDATION
— EN —
MARCHANDISES SÈCHES

Pour cause de Déménagement

— PAR —

F. G. & C. W. BARRIERE,

133........RUE DU CANAL........133

A partir de lundi, 23 courant, nous offrirons TOUTES NOS MARCHANDISES à des prix excessivement réduits afin d'en opérer le prompt écoulement, étant obligés de quitter le magasin que nous occupons.

Nous engageons nos amis et le public à venir examiner notre stock et s'assurer que notre annonce est sérieuse.

F. G. & C. W. BARRIERE.

22 juin—6f—D,Ma,J

Mille piastres de récompense.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel-de-Ville, 12 juin 1873.

Par autorité du Conseil de Ville, pendant une récompense de

MILLE PIASTRES

Pour tel témoignage qu'on pourrait donner et qui conduirait à faire condamner toute personne qu'on arrêtera à l'avenir sous l'accusation d'incendiaire dans les limites de cette ville, durant le cours de la présente année, laquelle somme sera payée, dans chaque cas, sur le certificat de l'avocat poursuivant et celui du Juge de la Cour Criminelle.

LOUIS A. WILTZ, Maire.

12 juin—2pt—1mPP

Avis au Public.

LE soussigné informe le public qu'un billet souscrit par Bernard Laguillon, pour la somme de $314, en date du 21 juin 1873, payable à 6 mois, avec intérêt à un an de cette date, et portant endos de M. Laguillon, ainsi qu'une autre qui ont été enlevés de chez lui dans la nuit de samedi à dimanche. Il prie les personnes à qui ce billet pourrait être présenté d'en refuser tout paiement, attendu, que le souscripteur a été avisé de la disparition du dit billet ; et il donnera une récompense libérale à la personne qui le lui rapportera.

PAUL BELLOCQ.

[illegible]juil—3f

LIMONS.

250 caisses Limons Menton de première qualité, venant d'être reçues par le steamer "Cognac" et à vendre par

A. F. COCHRAN & CAZÈRES,
Au No 7 de la rue Front et 10 de la rue Fulton.
1er juil—[illegible]

Liquidation! Liquidation

POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.

J. TURCOTTE

158........RUE DU CANAL........158

MAISON BLANCHE, enseigne Barenne.

Désirant me retirer des affaires de détail afin de dévouer tout mon temps à la MAISON DE GROS dans laquelle je suis associé, je vendrai à partir de Lundi 23 juin tout mon stock de MARCHANDISES SÈCHES DE DÉTAIL, sans égard aux prix coûtants, afin d'effectuer une liquidation complète

DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

Toute personne ayant besoin de Marchandises Sèches feront bien de s'adresser immédiatement

AU No 158 CANAL,

où elles trouveront un immense stock de marchandises variées à 25 pour cent au-dessous des prix des autres magasins.

J. TURCOTTE,
158, rue du Canal.

RAPPORT SEMI-ANNUEL DE LA BANQUE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

106........Rue du Canal........106

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Lundi 30 juin 1873.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

3 juil—2f

Mutual National Bank of New Orleans.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1873.—A une réunion des Directeurs aujourd'hui, un dividende de CINQ ET DEMI POUR CENT aux ACTIONNAIRES, et un dividende de UN DEMI POUR CENT aux déposants, ont été déclarés sur les profits des derniers six mois payables à partir de lundi, 14 courant.

JOS. MITCHEL, Caissier.

3 juil—1m

Troisième Rapport Trimestriel DU STATE NATIONAL BANK DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Nlle-Orléans, samedi, 28 juin 1873.

(Dividendes de profits selon le système mensuel.)

RESSOURCES :

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

(Payable à dater du lundi, 21 juillet 1873.)

Les actionnaires, [illegible] les déposants, trois quarts d'un pour cent [illegible].

N. B.—A l'avenir, les dividendes seront déclarés semi-annuellement, payables en janvier et en juillet.

SAMUEL H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

3 juil—[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION, A LA NOUVELLE-ORLÉANS, ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Le 30 juin 1873, à la clôture des affaires.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans. } s. s.

MOI, HENRI BLACHE, Caissier du New Orleans National Banking Association, déclare solennellement que le [illegible]

HENRI BLACHE, Caissier.

3 juil—2f

CONDITION DE LA LOUISIANA NATIONAL BANK PENDANT LES SIX MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1873.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

A un meeting du Board de Directeurs, qui a eu lieu aujourd'hui, un DIVIDENDE DE CINQ POUR CENT, sur le capital actions, a été déclaré, de cette ville sur demande, et à New York, à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., le et à partir du [illegible] juillet prochain.

A. LURIA, Caissier.

1er juil—PP.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'ici, entre les soussignés, dans cette ville, sous la raison STAUFFER, KENT & CO., est dissoute, aujourd'hui, par limitation, et par la mort de Mr. WM. A. KENT.

Les associés survivants ne se serviront du nom de l'ancienne maison que pour la liquidation.

ISAAC H. STAUFFER,
CHARLES MACREADY,
BENJ. F. EBLEMAN,
Associés survivants.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1873.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison STAUFFER, MACREADY & CO., pour continuer, dans cette ville, le commerce de quincaillerie et de fer de l'ancienne maison Stauffer, Kent & Co.

ISAAC H. STAUFFER,
CHARLES MACREADY,
BENJ. F. EBLEMAN.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1873. 1er juil—[illegible]

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE A dix sous pièce.

J'IMPORTE une qualité de cigares que je puis vendre [illegible]

[illegible] A vendre en détail à DIX SOUS PIÈCE.

E. A. GONZALES, Coin Camp et Commune, [illegible]

Bon Marché! Bon Marché!!

B. SEMBRE,

COIN St-LOUIS ET ROYALE.

Dû égard aux circonstances difficiles que nous traversons, vendra, à un immense sacrifice, tout son magnifique stock de

MARCHANDISES FRANÇAISES.

ARTICLES POUR HOMMES.

— Tels que —

CHEMISES des célèbres maisons Hayem et Charvet de Paris.

CHEMISES blanches toile et devant toile.

CHEMISES percale couleur.

CHEMISES toile d'Alsace, avec application.

CHEMISES D'ENFANT.

GILETS de peau en flanelle et gaze.

CALEÇONS toile pour l'été.

CHAUSSETTES anglaises.

MOUCHOIRS, CRAVATES, CANNES et PARAPLUIES.

BROSSERIE, PARFUMERIE FRANÇAISE garantie.

ARTICLES POUR DAMES.

Assortiment Complet de MERCERIE.

Boutons nacre, Lacets, Galons piqué, Dentelles, Guipures noires, Corsets français, Corsets français, Ceintures cuir, Bijouterie jais.

GANTERIE. EVENTAILS.

BAS pour dames et fillettes.

Grande spécialité d'EN TOUT-CAS.

PARASOLS, COSTUMES DE BAINS dernier genre.

PANIERS de voyage, Paniers fins.

JOUETS, VOITURES d'enfants.

HAMACS MEXICAINS.

Enfin mille autres articles impossibles à énumérer.

M. SEMBRE prie respectueusement le public de venir s'assurer de la réalité de son bon marché

NOTA.— Ombrelles réparées et faites sur commande. 24 mai—2m—PP DMaJ

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
— ET —
Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 28 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tout le consommateurs, moyennant prompt paiement

La Nouvelle-Orléans sera, de toutes les villes de l'Union, celle qui sera éclairée à la plus économiquement vu la distance qui la sépare des mines de charbon.

[illegible]

Par ordre des Directeurs,

JAMES JACKSON, Président.

28 juin—1mPP

Splendide Occasion !

Grand Sacrifice de Marchandises.

GUEBLE & NIPPERT,

137 - - Rue du Canal - - 137

DÉCIDÉS à clore leur magnifique stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché
— EN —
ÉVENTAILS,
EN-TOUT-CAS
et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS
GANTS ET PARFUMERIES FINES!
RUBANS, GARNITURES,
DENTELLES!

RUBANS haute nouveauté, pour ceintures,

— POUR MESSIEURS —

CHEMISES devants toile à [illegible]

CALEÇONS, [illegible], Chemises de peau, etc.

PANIERS! PORCELAINES!!
VERRERIES!!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Piesse, etc.

26 mai—2mPP

Changement de Domicile.

Fabricateur et apprêteur de noir—Nettoyage. E. BOURSIER & Cie ont l'honneur d'informer leur clientèle et les personnes [illegible] No 11, entre Bourgogne et Rampart [illegible]

Avis.

LA Société SLOCOMB & BALDWIN étant en [illegible] SAMUEL BALDWIN. C. A. SLOCOMB [illegible] 1er juillet—1m

POUDRE DE LEVAIN "PARAGON"

De G. H. DOLLIN,
DÉPOT: 36, RUE TCHOUPITOULAS.

J. A. D'HÉMÉCOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

93... Rue Vieille-Levée... 93

GRANDE Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Fourniture au Louisiana State Fair).

GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.

CHOCOLATS.

Assortiment Choisi d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre M. P. Diehl.

TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

19 janv—[illegible]

AVIS AUX VOYAGEURS.

Nouvelle-Orléans, 2 Juin 1873.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

St. Louis and Iron Mountain

— Vend des —

BILLETS D'EXCURSION

Pour tous les points de l'Ouest et du Nord, à une

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Ces billets seront bons jusqu'au novembre 1873.

Il y a des chars Palmen de la Nouvelle-Orléans à St-Louis et de St-Louis à St-Paul.

SANS CHANGEMENT.

De Columbus, Ky., à St-Paul......$[illegible]
A Milwaukie......[illegible]
A Denver......[illegible]
(et retour)

A tous les autres points en proportion.

Pour les détails, s'adresser à

Mr. A. D. SHELDON,

Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, ou à

Mr. J. R. LUND,

Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, au coin des rues Camp et Commune, bâtisse Story.

Le Tourist's Guide (Guide du Touriste) se donne au public.

J. H. WINGFIELD,

Agent, au Sud, pour les passagers, des Compagnies des Chemins de fer St. Louis and Iron Mountain et Cairo and Fulton.

Au coin des rues Camp et Commune.

11 juin—1m

TAXES. TAXES.

JE me charge du paiement des taxes d'Etat et de la ville pour 1872, et de toutes taxes arriérées d'Etat et de la ville.

B. NAUTRE,
No 70, rue Bienville.

11 juin—1m

Collége Commercial de DOLBEAR,

AU No 208, de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. Ce collège est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut y prendre des leçons d'écriture, de tenue des livres, d'arithmétique, etc., à la semaine, au mois ou à l'an née, à des conditions très avantageuses.

LEVI DOLBEAR, Président.

Machines à coudre (perfectionnées)

A L'USAGE DES FAMILLES,

DE GROVER & BAKER.

Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse.

Les machines sont vendues à des conditions de paiement très faciles. 2 juin—3m

Vins à bon marché.

VOICI une excellente occasion pour les familles qui désirent les vins d'Espagne, purs et de la première qualité, chez MM. PIÑA ARIAS, au [illegible] de la rue Chartres.

[illegible]

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Bourse et du Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET, ancien restaurateur bien connu, le LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M. Un second lunch sera servi de 3 heures, de l'après-midi à 6 heures—Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets.

Le BAR est pourvu de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches. On prend des pensionnaires à des prix modérés.

Pendant le Lunch, les consommations sont à 15 cents au lieu de 15 cents. [illegible]

CINQ SOUS. CINQ SOUS.

EAUX MINÉRALES.

A partir d'aujourd'hui, j'annonce que j'ai réduit le prix de mes Eaux Minérales à Cinq Sous le Verre. Je tiens constamment les Eaux suivantes, pures et très fraîches : Vichy, Kissingen, Blue Lick, Bladon, etc.

E. HUBERWALD,
Pharmacien et Chimiste,
165, rue du Canal.

22 juin—1m

L'APPAREIL DE BABCOCK, A L'INCENDIE.

ECHELLES avec l'Appareil à incendie et la Pompe de Babcock, [illegible] l'usage des villes et des villages. Les pompiers des principales villes de l'Union s'en servent journellement. [illegible] Quarante-six compagnies d'assurances réduisent leurs taux partout où le [illegible]

A. M. GRANGER, Agent-Général,
Au No. 18 de la rue du Canal et dans la Bâtisse de l'Exposition.

Changement de Local.

L. H. RICHARD

a transféré son magasin au No. 77 de la rue de la Bourse, coin Chartres, au-dessus de [illegible] M. A. Geiger. [illegible]

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207........Chartres Street........207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Médailles, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour Mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés.

Chaux de l'Alabama.

JE reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) et la vend franche à très bas prix.

SAMUEL JAMISON,
seul Agent,
au Nord de la rue Carondelet.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 24, rue Dauphine, [illegible] la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS de la meilleure qualité sur une nouvelle base [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base [illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr. A. DUPERRON, Dentiste, [illegible]

Révolution! Révolution!

GRANDE FABRIQUE DE CANDI! NORMAN & REISS

Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÈME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 JUILLET, CLASSE No 156.

37 44 39 35 17 62 12 48 [illegible] 41 50 67 34 1 [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE,

174........RUE ROYALE........174

No. 9 rue Bourbon, près Canal.

CETTE ancienne Maison [illegible] LIVRES DE PRIÈRES [illegible] ÉCRITOIRES, [illegible] CRUCIFIX et STATUES [illegible] MÉDAILLES, [illegible] VASES et CORBEILLES, [illegible] PAPETERIE et Fournitures de Bureau. LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français.

Propriétés à vendre et à louer.

RÉSIDENCE A VENDRE.

A VENDRE. — Un très [illegible] cottage, bien situé, [illegible] rue Annunciation, sur deux lots de terre de [illegible] Louisiana Avenue, avec un quart [illegible] parfaitement cultivé et planté d'arbres fruitiers, [illegible] salle à manger, six chambres à coucher, cuisine, écurie, etc. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 2 juil 1[illegible]

A Vendre,

A TRÈS BAS PRIX, Un [illegible] avec [illegible] récolte de 150 barriques [illegible] s'adresser à J. W. [illegible] & CO.

Bonne occasion.

Grocerie à vendre.

GROCERIES

[illegible] Vieille-Levée, entre Bienville et Conti.

A Vendre ou Echanger

POUR une propriété de ville, une terre de [illegible] la ville de Goliad Texas, [illegible]

A LOUER.

LA MAISON No [illegible] entre Bourbon et Dauphine, [illegible]

A LOUER.

A BAS prix, [illegible]

A LOUER.

La maison en briques à [illegible]

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, [illegible]

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,

CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer [illegible]

ED. L. KELL & Co.,

Coin des rues Canal et [illegible]

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULON,

[illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE [illegible]

[illegible]